

Communiqué de presse

Limoges, le 12 février 2020

Inauguration de l'opération « Un orchestre à l'École » mercredi 19 février à 17h à l'école Léon-Berland

La Ville de Limoges, par l'intermédiaire de sa Caisse des écoles, a décidé avec l'équipe pédagogique de l'école Léon-Berland de monter un Orchestre à l'École. L'inauguration officielle aura lieu mercredi 19 février à 17h en présence des partenaires de l'opération.

Avec l'appui de nombreux partenaires (la Ville de Limoges, l'association Orchestre à l'École et la fondation AXA, le luthier Music Passion 87, l'école de musique de l'association Les Gueules sèches, la Direction Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Haute-Vienne et l'Office Central de Coopération à l'École de la Haute-Vienne), l'équipe pédagogique de l'école Léon-Berland a initié un projet d'Orchestre à l'École afin de proposer à ses élèves de CE2* un parcours d'éducation musicale et de pratique instrumentale.

Ce projet artistique, culturel, éducatif, social et citoyen vise à permettre aux élèves d'échanger, de découvrir la pratique instrumentale et de faire partie d'un orchestre pendant une durée de trois ans.

Ce projet original s'inscrit dans le dispositif national « Orchestre à l'École » (soutenu par le ministère de l'Éducation nationale) et a pour ambition de :

- permettre une pratique musicale d'ensemble pour développer le plaisir d'apprendre, le goût de l'effort, la confiance en soi et la rigueur, l'écoute, la mémoire et l'attention,
- favoriser la dynamique de groupe,
- découvrir la technique instrumentale pour l'orchestre,
- s'initier à des procédés de lecture/écriture spécifiques, à l'encodage et à la lecture de notes simples en orchestre,
- découvrir des œuvres et des styles musicaux.

La remise des instruments de musique aux élèves s'est déroulée fin novembre. Les enfants, qui vont former un orchestre d'harmonie, bénéficient de sessions d'apprentissage musical et instrumental sur les temps scolaire et périscolaire. Les temps d'enseignement se composent chaque semaine de 45 minutes de formation par pupitre d'instrument et de 45 minutes de formation en orchestre.

*Plus précisément 24 élèves de CE2 et 1 élève en classe ULIS.

















Communiqué de presse

Limoges, le 12 février 2020

L'enseignement par pupitre concerne les instruments suivants : flûte traversière, clarinette, trompette/cornet, trombone, tuba, saxophone, batterie/percussion.

L'enseignement musical est dispensé par sept professeurs de musique (six pour l'enseignement des instruments et un pour l'orchestre) issus de l'école de musique de l'association Les Gueules Sèches à Limoges.

La Ville de Limoges a acheté la moitié des instruments et des accessoires, l'autre moitié est financée par l'association Orchestre à l'Ecole qui les met à disposition de la Caisse des écoles à titre gratuit pendant six ans. Cette dernière assure par ailleurs l'entretien des instruments.

















Contact presse: Claire GLÉDEL Attachée de presse Téléphone: 05 55 45 60 49 Courriel: claire.gledel@limoges.fr Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :



